

autres personnages admis à prendre part aux cérémonies pontificales.

Là, le Souverain Pontife a revêtu les ornements sacrés : puis, s'avancant dans la salle ducale, il a pris place sur la *sedes gestatoria*, au milieu des *flabelli*, et escorté dans la salle royale par tous les personnages susdits, il est monté au trône et a commencé la cérémonie solennelle du consistoire.

Tous les EEmes et RRmes cardinaux ont d'abord prêté au Saint-Père l'acte d'obédience, en venant lui baiser la main et recevoir l'accolade, pendant que les chapelains-chantres pontificaux exécutaient des motets de circonstance. Alors, les quatre nouveaux princes de l'Eglise, introduits dans la salle royale par les cardinaux de l'ordre des diacres, se sont avancés jusqu'au trône du Souverain Pontife auquel ils ont baisé le pied et la main et dont ils ont reçu le baiser de paix. Ils ont reçu de même l'accolade de leurs EEmes collègues et ensuite ils ont occupé au milieu d'eux la place respective qui leur est assignée, pendant que les chapelains-chantres pontificaux exécutaient un autre motet.

Cela fait, les quatre cardinaux susdits sont revenus devant le trône où ils ont reçu le chapeau cardinalice des mains du Saint-Père avec le cérémonial d'usage. En imposant le chapeau aux nouveaux princes de l'Eglise, Sa Sainteté a prononcé sur chacun d'eux la formule suivante :

« *Ad laudem omnipotentis Dei, et sanctæ sedis apostolicæ ornamentum, accipe galerum rubrum, insigne singulare dignitatis cardinalatus, per quod designatur, quod usque ad mortem, et sanguinis effusionem inclusive, pro exultatione sanctæ fidei, pace et quiete populi christiani, augmento et statu sanctæ Romanæ Ecclesiæ, te intrepidum exhibere debeas. In nomine Patris † et Filii † et Spiritus † sancti. Amen.* »